

Relevé de décisions en date du 6 juillet 2023, de la Commission de la recherche plénière du Conseil académique de l'université Rennes 2

En sa séance du **30 juin 2023**, la Commission de la recherche (CR) plénière :

- A reporté l'approbation du procès-verbal du 26 mai 2023.
- A attribué les subventions « actions spécifiques » 2ème appel 2023.
- A classé les demandes « Allocations d'installation scientifique (AIS) » 2023 de Rennes Métropole.
- A classé les projets SAD 2023 « stratégie d'attractivité durable » de la région Bretagne.
- A validé le classement d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2023.
- A approuvé la nomination du nouveau directeur de l'UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés.
- A validé les candidatures au bureau de la CR
- En question diverses, la CR plénière :
 - A répondu à une demande d'information sur l'existence d'une enveloppe spécifique fléchée sur les contrats doctoraux.
 - A rappelé les critères pour que les collègues non titulaires d'une HDR puissent diriger des thèses.
 - A entendu les demandes des doctorant.es relative à la possibilité d'augmenter l'enveloppe du volet 3 « valorisation » des actions spécifiques, ainsi qu'à la prise en compte des mobilités douces, de la gestion des déchets et de l'alimentation végétarienne dans l'organisation des événements.
 - A répondu à une demande d'information sur l'état d'avancement des échanges entre Rennes 2 et le CROUS relatifs à l'offre de restauration.

Le 12 septembre 2023

La présidente du Conseil académique de l'université Rennes 2



Jimena Obregón Iturra